Encadrer un groupe de pratiques vocales collectives en musiques actuelles

Inventaire CNCP N° 2827 du 19/05/2017 Répertoire Spécifique de France Compétences N°11263 (demande en cours)

Session 2021 - Dossier d'inscription

Description des étapes et calendrier de la certification

Le présent dossier doit être adressé le 30 juin 2021 au plus tard, le cachet de la poste faisant foi. Un accusé de réception sera adressé à réception du dossier, confirmant ou infirmant sa recevabilité.

Les candidats devront ensuite adresser les éléments d'évaluation suivants au plus tard le 31 juillet :

- Un fichier de séquences vidéo représentatives d'au moins deux esthétiques des musiques actuelles qui doivent permettre de voir des séquences de travail comprenant notamment :
 - ★ Échauffements vocaux et travail corporel (maxi 10 minutes),
 - Création/improvisation, interprétation et transmission/apprentissage (20 minutes maximum),
 - Concert ou prestation artistique de manière optionnelle (10 minutes maximum),
- Les éventuels commentaires du candidat sur les différentes séquences filmées, au regard des éléments constitutifs de la certification (2 pages au maximum), en conformité avec le référentiel en ligne et les items d'évaluation proposés au jury,
- La description fine d'une ou deux expériences d'encadrement d'un groupe vocal (4 pages maximum) précisant notamment :
 - ▲ La naissance et développement du projet sur le plan artistique et pédagogique,
 - ▲ Les publics concernés,
 - Les moyens mobilisés et mis en œuvre,
 - La place, la posture et l'implication du candidat dans le projet,
 - Les évolutions au cours de cette expérience et les critères et modalités d'évaluation
- La description du projet professionnel et artistique du candidat en rapport avec la certification (4 pages maximum) incluant :
 - Le projet professionnel à moyen ou long terme, indiquant, dans la mesure du possible, ce que la certification pourrait apporter dans cette perspective,
 - - Contexte cadre
 - Nature et contenu du projet
 - Public(s)
 - Répertoire(s)

Des annexes peuvent être ajoutées au dossier, telles que :

- Enregistrements (EP, disques, vidéos, etc.)
 - ♪ Bibliographie et/ou ressources Web
 - Partitions et/ou textes des titres interprétés dans les vidéos
 - Visuels (affiches, programmes, etc.)
 - Dossier de presse

Les entretiens avec le Jury auront lieu en octobre 2021 à Paris (date à confirmer).

¹ Musiques actuelles est ici entendu en incluant : pop, rock, chanson, jazz, musiques traditionnelles et du monde, musiques urbaines, amplifiées ou non. Les musiques traditionnelles et du monde constituent une seule esthétique.

Informations administratives

	IDENTITÉ	
MME / Mr * NO/	M :	
PRÉNOM(S) :	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
NOM D'USAGE :		
NÉ/E* LE:	/ / À:	DÉPART ° :
PAYS:	NATIONAL	.ITÉ :
	COORDONNÉES	
ADRESSE PERSONNELLE :		
CODE POSTAL :	VILLE :	
TÉLÉPHONE FIXE :	MOBILE :	
E-MAIL :		
	SITUATION ACTUELLE:	
En situation d'emploi * :	CDI - CDD - CDD d'usage – Fonctionnaire – Ir	ndépendant
Fonction / poste : Structure :		
Mission(s):		
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
En inactivité / En recherch	ne d'emploi *	
FRAIS D'INSCRIPTION :	400 €	
TIVILO D'INOCINII TICIV.	Les frais de déplacement et d'hébergement éventuels re	estent à la charge du candidat
MODE DE REGLEMENT :	Virement sur le compte de Plate-Forme interre	égionale
	Banque: Crédit Coopératif Limoges	
	IBAN: FR76 4255 9100 0008 0046 8229 4	197
Pasains spáaifiauas (situat	BIC: CCOPFRPPXXX	ion professionnelle .) :
besoins specifiques (situati	ion de handicap, contrainte personnelle, obligati	ion professionnelle) :

Informations complémentaires

Sur la certification: https://www.pfi-culture.org/certification-de-competences

Sur les formations éligibles à la certification : https://www.pfi-culture.org/formation-certification

Motivation de la candidature

Indiquez ci-dessous, comment se situe cette certification dans votre parcours, votre pratique professionnelle et vos perspectives et projets pédagogiques et/ou artistiques.

Parcours professionnel, pédagogique et artistique

Décrivez ci-dessous et pour chaque chapitre votre expérience et vos compétences déjà acquises

- 1. Formation (cursus, diplômes et titres obtenus, stages, etc.)
- 1.1 Formations en lien avec la certification :

Intitulé	Objectif(s)	Contenu	Formateur(s)	Heures

1.2 Autres formations, titres et diplômes

Intitulé	Objectif(s)	Contenu	Formateur(s)	Heures
ĺ				

2. Activités professionnelles (emplois, structures, missions, activités)

2.1 Activités témoignant d'une année d'exercice dans le domaine de la compétence (ETP)

Fonction	Structure	Mission(s)	Action(s)	Heure

2.2 Autres activités professionnelles

Fonction	Structure	Mission(s)	Action(s)	Heures

3. Réalisations artistiques (spectacles et projets)
4. Réalisations pédagogiques (encadrement, projets, interventions, etc.)
4. Réalisations pédagogiques (encadrement, projets, interventions, etc.)

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné/e déclare sur l'honneur :
 ne pas faire l'objet d'une mesure quelconque d'interdiction de présentation devant un jury de certification de compétence inscrite au Répertoire Spécifique du Registre National de Certification Professionnelle, que toutes les informations fournies pour ma candidature en vue de l'obtention de la certification de compétence « Encadrer un groupe de pratiques vocales collectives
en musiques actuelles » sont exactes².
Fait à
Protection des données personnelles : les informations collectées par la Plate- forme interrégionale feront l'objet d'un traitement dans le strict cadre des besoins liés au traitement et au suivi des candidats à la certification et seront conservées selon les règles légales. Signature du/de la candidat/e :
Cadre réservé à l'organisme certificateur
Dossier de candidature
Date de réception :
Dossier complet le :
Numéro d'identification :
Décision de recevabilité :
Date de la décision de recevabilité
Éléments complémentaires d'évaluation ☐ Réception ☐ Recevabilité Fichier vidéo : Commentaires sur les fichiers : Expériences d'encadrement : Projet professionnel et artistique : Annexes :

14 rue Crozatier 75012 PARIS | Tél. 01 47 00 76 16 | Courriel : contact@pfi-culture.org | www.pfi-culture.org Association N°: W872002936 | SIRET: 449 612 241 | APE: 9499Z | NDA: 11755924575

² La loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations: constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45.000 euros d'amendes (code pénal art.441-1). Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30.000 euros d'amendes (code pénal art.441-6). Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15.000 euros d'amendes le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts; de falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère; de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié (code pénal art.441-7)